

GUIDE DES PARENTS

PLAISIRS D'ÉTÉ

Service d'animation estivale offert
du mardi 25 juin au vendredi 9 août 2024

INSCRIPTIONS

En ligne seulement,
dès le lundi 6 mai 17 h 30



 VILLE DE
SOREL-TRACY



CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME

2024

Table des matières

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Plateforme d'inscriptions en ligne	3
Fiche santé	3
Mot de passe	3
Code de vie	4
Infolettre	5
Retard	6
Matériel à apporter quotidiennement	6
Frigo Touski	6
Crème solaire	7
Enfant malade	7
Tenue vestimentaire	8

SÉCURITÉ ET ENCADREMENT

Formation du personnel	8
Médicaments	8
Allergies	8
Accidents	8

SERVICE D'ANIMATION

Groupes d'âge et ratios	9
Description du service d'animation	9
Journée-type	9

SORTIES SPÉCIALES

Informations générales	10
Calendrier des voyages	10
Thématiques hebdomadaires	10

ARRIVÉE ET DÉPART DES ENFANTS

Stationnement	11
---------------------	----



Renseignements généraux

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE

Toutes les inscriptions doivent se faire via la plateforme d'inscriptions en ligne. Assurez-vous d'avoir la carte accès Sorel-Tracy de votre enfant valide avant le début de la période d'inscriptions. Si vous n'avez pas de carte accès Sorel-Tracy, consultez la page à cet effet sur le site Internet de la Ville en [clicquant ici](#).

Pour vous inscrire, rendez-vous au ville.sorel-tracy.qc.ca, dans la section « Camp de jour Plaisirs d'été ». Vous y trouverez toutes les directives et les modalités qui concernent les inscriptions en ligne.

Les frais d'inscription doivent être acquittés en totalité. Lors d'une inscription en ligne, nous encourageons fortement le paiement par carte de crédit (Visa, MasterCard ou carte prépayée). S'il est impossible de payer par carte de crédit, vous devez appeler au Service du loisir et milieu de vie afin de bénéficier d'un délai de 24 h pour effectuer votre paiement et/ou prendre par une entente de paiement sous les mêmes conditions que les paiements préautorisés.

Les inscriptions au service d'animation et aux sorties spéciales se terminent le mardi midi de la semaine précédant la période visée.

Pour prendre connaissance des modalités d'inscriptions, de la politique de tarification préférentielle (familles, étudiants, prestataires de la Sécurité du revenu et personnes à faible revenu), de la politique d'annulation et de remboursement des cours et des activités ainsi que de la politique de confidentialité, veuillez consulter le document [MODALITÉS D'INSCRIPTION](#).

FICHE SANTÉ

La fiche santé est disponible **dès maintenant** sur la plateforme d'inscriptions. Vous devez la remplir pour chacun des enfants à inscrire.

La fiche santé doit obligatoirement être remplie afin de procéder à l'inscription.

Il est important d'être vigilant quant aux renseignements fournis puisque ceux-ci seront utilisés pour assurer la sécurité de l'enfant durant le camp de jour.

MOT DE PASSE

Au moment de remplir la fiche santé de votre enfant, un mot de passe vous sera demandé. Retenez-le bien, car les animateurs vous le demanderont lors que vous viendrez chercher votre enfant. Toute personne autorisée à venir chercher votre enfant devra connaître le mot de passe.

RenSeignements généraux (suite)



CODE DE VIE

Veillez lire les règles suivantes avec votre enfant avant le début du camp de jour et vous assurer qu'il les comprend bien.

1. Je respecte mes camarades et les animateurs.
2. J'attends toujours les directives de mon animateur lors des déplacements.
3. Lors que les animateurs donnent une consigne, je m'assois et j'écoute calmement afin de pouvoir la mettre en pratique.
4. Lors que je m'amuse et participe aux activités, je le fais de façon sécuritaire et avec entrain.
5. Je demeure poli et j'utilise un bon langage envers les autres.
6. Je demeure en tout temps avec mon animateur.
7. Je règle mes conflits dans le respect et le calme en trouvant des solutions à mon problème.
8. Si je subis de l'intimidation ou que je suis témoin qu'un ami subit de l'intimidation, j'en parle à mon animateur ou à un membre de l'équipe du camp de jour.
9. Je garde mon environnement propre en jetant mes déchets à la poubelle, ma nourriture dans les bacs à compost et en mettant mes matières recyclables dans les bacs prévus à cet effet.
10. J'utilise un langage soigné, sans blasphème, ni vulgarité, ni violence
11. Tous les jours, j'apporte mon sourire et ma bonne humeur!
12. Je respecte l'étiquette respiratoire :
 - a. J'éternue ou je tousse dans mon coude replié afin de réduire la propagation des microbes.
 - b. Si j'utilise un mouchoir en papier, je le jette dès que possible et je me lave les mains en respectant les routines d'hygiène strictes.

MANQUEMENT AU CODE

Dans le cas de manquement au code de vie, les mesures suivantes seront appliquées :

- 1^{re} offense : avertissement verbal à l'enfant.
- 2^{re} offense : le parent sera avisé par le biais d'un avis écrit qu'il devra retourner signé.
- 3^{re} offense : suspension d'une journée du camp de jour (sans remboursement).
- 4^{re} offense : suspension d'une semaine du camp de jour (sans remboursement).
- 5^e offense : expulsion complète du camp de jour (sans remboursement).

RenSeignements généraux (suite)

IMPORTANT

Un trouble de comportement grave, mettant en péril la sécurité ou l'intégrité des enfants, peut immédiatement conduire à l'application de mesures disciplinaires allant jus qu'à l'expulsion, et ce, sans que les avertissements aient été donnés. La sécurité et l'intérêt général primeront toujours sur l'intérêt du particulier.

COMPORTEMENTS POUVANT ENTRAÎNER UNE EXPULSION

Il n'y aura aucune tolérance pour :

FUGUE

La gravité de la fugue est jugée selon le comportement occasionnant la fugue. Toute fugue délibérée de la part de l'enfant dans le but de s'éloigner volontairement et qui mobilise l'équipe des Plaisirs d'été occasionne un renvoi automatique pour la journée sans remboursement avec suivi au parent. S'il y a récurrence, l'enfant sera expulsé sans remboursement pour l'été complet.

MORSURES, VIOLENCE DÉLIBÉRÉE, CRACHATS

Envers soi-même, les autres ou un objet.

INTIMIDATION

Les comportements d'intimidation ne sont pas tolérés.

Si vous êtes témoin de cas d'intimidation ou que votre enfant subit de l'intimidation, nous comptons sur votre collaboration pour nous en aviser et nous remédierons à la situation dans les plus brefs délais.

INFOLETTRE

Si vous désirez recevoir le calendrier des activités hebdomadaires et autres informations pertinentes, nous vous invitons à vous rendre sur le site Internet de la Ville dans la section « Camp de jour Plaisirs d'été », pour vous inscrire à l'Infolettre.



RETARD

Si pour une raison ou une autre votre enfant se présente en retard au camp de jour, assurez-vous qu'il rejoigne son groupe avant de quitter les lieux. Vous devez vous rendre aux bureaux administratifs de l'équipe des Plaisirs d'été.



Renseignements généraux (suite)

MATÉRIEL À APPORTER QUOTIDIENNEMENT

Afin que votre enfant puisse transporter son matériel facilement, nous vous suggérons fortement d'utiliser un sac à dos qui contiendra :

- Un lunch froid avec deux collations et des blocs réfrigérants;
- Vêtements de rechange;
- Chasse-moustiques;
- Papiers-mouchoirs;
- Crème solaire hydrofuge;
- Maillot de bain;
- Serviette de plage;
- Bonnet de bain;
- Bouteille d'eau réutilisable en plastique.

***** TRÈS IMPORTANT ***** Les jeunes n'ont pas accès à des fontaines d'eau lors de leurs activités extérieures. Ils doivent donc avoir de l'eau avec eux en tout temps afin d'éviter les coups de chaleur.

En cas de pluie, prévoir un imperméable, des vêtements chauds et des bottes de pluie.

Merci d'identifier les vêtements et les objets de votre enfant.

Afin d'éviter les disputes et les pertes, les jouets venant de la maison sont interdits. Les enfants ne sont pas autorisés à apporter des objets ayant une valeur monétaire ou sentimentale. Les animateurs ne sont pas autorisés à assurer la garde de montre, d'argent, de téléphones, d'objets précieux ou autres articles appartenant aux enfants. La Ville de Sorel-Tracy n'est nullement responsable des objets volés, brisés ou égarés.

FRIGO TOUSKI

C'est le retour du Frigo Touski cet été! Celui-ci permet d'offrir des collations aux jeunes qui en auraient besoin pour ainsi leur fournir l'énergie nécessaire pour participer aux activités. En ce sens, si vous avez un surplus de concombres, tomates, carottes de votre jardin cet été, nos coordonnateurs se feront un plaisir d'accueillir et de redistribuer vos aliments. Merci!



CRÈME SOLAIRE

Une crème ou un écran solaire (minimum FPS30) constitue une protection efficace contre les brûlures causées par le soleil. Voici quelques consignes :

La crème solaire doit être appliquée avant le départ de l'enfant pour le camp de jour. Les animateurs accorderont, chaque jour, des pauses pour l'application de la crème solaire. La responsabilité de cette application appartient uniquement à l'enfant, sous la supervision des animateurs. Autrement dit, les animateurs ne pourront pas appliquer la crème solaire de l'enfant.

Aucun prêt de crème solaire entre les enfants ne sera permis.



RenSeignements généraux (suite)

ENFANT MALADE

Les enfants qui présentent les symptômes suivants doivent demeurer à la maison :

- Fièvre, apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût;
- Diarrhée;
- Vomissements au cours des 24 dernières heures;
- Éruption cutanée non diagnostiquée;
- Maladies infectieuses;
- Présence de parasites (poux).



Le camp de jour est un endroit où les bactéries se transmettent facilement. Pour éviter de contaminer le groupe, veuillez garder l'enfant présentant ces symptômes à la maison. Si un enfant est souffrant au cours d'une journée d'activités, un responsable du camp de jour communiquera avec le parent pour qu'il vienne le chercher.

NOUS DEMANDONS VOTRE PLEINE COLLABORATION.

Si votre enfant souffre de toute autre maladie contagieuse (exemple : rougeole, varicelle, poux, grippe, etc.), vous devez obligatoirement en aviser le responsable de site du camp de jour afin que les mesures nécessaires soient prises.

L'enfant malade devra demeurer à la maison jusqu'à ce qu'il se porte mieux et qu'il ne soit plus contagieux.

TENUE VESTIMENTAIRE

Il est suggéré que votre enfant porte des vêtements confortables pour la tenue de divers sports et adaptés à la température prévue :

- Chandail ou camisole
- Short
- Espadrilles
- Casquette, chapeau ou bandana

* Le port de sandales est interdit. *

JOUER, PEUT ÊTRE SALISSANT! Il est fort possible que votre enfant revienne à la maison avec une tenue vestimentaire qui résume sa journée!

Aux Plaisirs d'été, nous grimpons, bricolons, nageons, jouons et courons dehors; nous bougeons! Merci de votre compréhension!

Sécurité et encadrement

FORMATION DU PERSONNEL

L'équipe d'animation suit diverses formations lui permettant d'animer et d'intervenir adéquatement auprès des jeunes. L'équipe d'accompagnement reçoit également des formations afin d'assurer le bien-être des enfants ayant des besoins particuliers.

Les animateurs et les accompagnateurs possèdent une formation en secourisme (RCR). En tout temps, ils ont avec eux une trousse de premiers soins et un émetteur radio permettant de joindre le responsable de site du camp de jour.

ACCIDENTS

En tout temps, l'équipe d'animation prendra les mesures nécessaires pour offrir des activités en toute sécurité. La Ville ne pourra pas être tenue responsable des blessures encourues dans le cadre d'une activité, à moins d'avoir agi avec négligence dans l'organisation et la mise en place de son activité.



MÉDICAMENTS

Les médicaments doivent être administrés à la maison. Lors que l'ordonnance médicale n'offre aucune flexibilité pour la prise de médicaments, l'administration ou la distribution de ceux-ci pourra être effectuée par le camp de jour. Dans ce cas, vous devez obligatoirement remplir et signer le formulaire « autorisation de prise de médicaments » disponible dès maintenant dans la section « Camp de jour Plaisirs d'été » du site Internet de la Ville. Les techniciens en éducation spécialisée (T.E.S.) et les cheffes de programme sont les seules personnes qui pourront administrer ou distribuer les médicaments sur le site du camp de jour.

ALLERGIES

Si votre enfant souffre d'allergies, il doit **en tout temps** avoir son auto-injecteur d'épinéphrine dans son sac banane autour de sa taille. Si nécessaire, les médicaments essentiels aux premiers soins d'urgence seront administrés.



Service d'animation

GROUPES D'ÂGE ET RATIOS

GROUPES	ÂGES	NIVEAUX SCOLAIRES	RATIOS
Frimousses	5-6 ans	Maternelle et 1 ^{re} année	1 animateur pour 10 enfants
Explorateurs	7-8 ans	2 ^e et 3 ^e année	1 animateur pour 12 enfants
Intrépides	9-10 ans	4 ^e et 5 ^e année	1 animateur pour 15 enfants
Ados	11-12 ans	6 ^e année et secondaire I	1 animateur pour 15 enfants

L'enfant doit avoir complété au minimum la maternelle ET être âgé de 5 ans au 30 septembre 2023 afin de pouvoir participer au camp de jour. Veuillez noter que l'âge au 30 septembre s'applique à tous les groupes d'âge. La division des groupes est faite selon la date de naissance de l'enfant.

DESCRIPTION DU SERVICE D'ANIMATION

JOURS	HEURES	TARIFS
Lundi au vendredi	7 h à 17 h 30	65 \$ / semaine

Le service d'animation termine à 17 h 30. Pour chaque 15 minutes de retard, des frais de 10 \$ par enfant seront facturés au parent.

JOURNÉE-TYPE

ACCUEIL ET STATIONS DE JEUX

Rassemblement des groupes

Activité

Collation

Activité

Dîner

Grand jeu

Collation

Petits jeux et rassemblement

STATIONS DE JEUX ET DÉPART DES ENFANTS

Sorties spéciales

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Certaines semaines, moyennant des frais supplémentaires, une sortie spéciale est offerte aux enfants. Pour participer, l'enfant doit être inscrit à la semaine d'animation ET à la sortie spéciale.

Le port du chandail officiel du camp de jour est obligatoire pour tous les enfants inscrits aux sorties spéciales. Celui-ci sera prêté à l'enfant pour la durée de la sortie. Il sera distribué puis récupéré par l'équipe d'animation.

Les places sont limitées. **Aucune demande de remboursement ne sera acceptée.** Veuillez prendre note que la politique de tarification préférentielle ne s'applique pas à l'inscription aux sorties spéciales.

Pour procéder à l'inscription de votre enfant pour les sorties spéciales, dirigez-vous sur la plateforme d'inscriptions dans la pastille « Sorties spéciales ».

DÉVOILEMENT du calendrier des sorties et inscriptions au début du mois de juin. Tous les détails vous seront acheminés par courrier électronique!

Le camp demeure ouvert pour les enfants qui ne participent pas aux sorties spéciales.

THÉMATIQUES HEBDOMADAIRES

SEMAINES	THÉMATIQUES	COULEURS DE LA SEMAINE (à porter le jeudi)
1	Du 25 au 28 juin	Cabotine a perdu la mémoire Jaune
2	Du 2 au 5 juillet	Cabotine et la vie sauvage Rose
3	Du 8 au 12 juillet	Cabotine visite les extraterrestres Vert
4	Du 15 au 19 juillet	Cabotine devient chevalière! Orange
5	Du 22 au 26 juillet	Cabotine, la championne olympique Mauve
6	Du 29 juillet au 2 août	Super-Cabotine à la rescousse! Bleu
7	Du 5 au 9 août	Célèbre avec Cabotine! Rouge

Arrivée et départ des enfants



ATTENTION!

Les débarcadères mis en place sur les sites pendant la Covid19 n'existent plus.

En ce sens, nous vous demandons de bien vouloir stationner votre véhicule dans le stationnement prévu à cet effet sur les différents sites. Des panneaux de signalisation vous permettront de situer les stationnements réservés aux Plaisirs d'été.

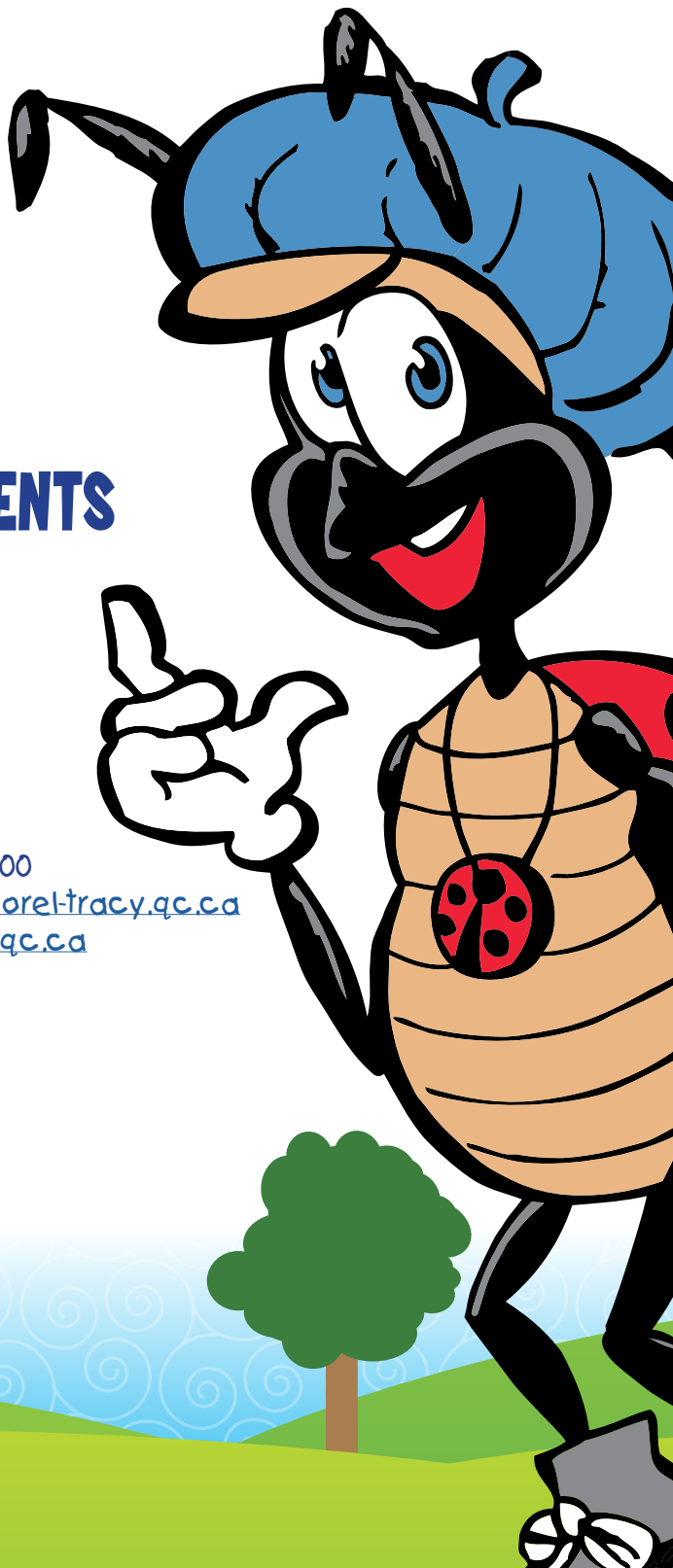
Afin d'assurer le contrôle des arrivées et des départs et permettre la sécurité de tous, les parents devront se présenter à la table d'accueil et un membre de l'équipe du camp de jour vous accueillera.

Attention! Votre mot de passe vous sera demandé afin de confirmer votre identité!



Toute l'équipe
vous souhaite
un bel été!





RENSEIGNEMENTS

Service du loisir
et milieu de vie

3015, place des Loisirs

450 780-5600, poste 4400

Courriel : loisirs@ville.sorel-tracy.qc.ca

www.ville.sorel-tracy.qc.ca



VILLE DE
SOREL-TRACY



CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME

2024